

HS : LA GRANDE ARNAQUE

Tableaux certifiés

Pour réaliser ces tableaux, le traitement est le traitement net sans indemnité de résidence et avant prélèvement de la cotisation MGEN.

Les heures supplémentaires étant exonérées de cotisations sociales, les taux retenus sont les taux bruts. Traitements et HS en vigueur au 1^{er} septembre 2008.

Taux de l'HS	à l'année		à l'heure		
	1ère HSA	HSA suivante	1ère HSA	HSA suivante	HSE
certifié	1270,76	1058,97	35,30	29,42	36,77
certifié HC	1397,83	1164,86	38,83	32,36	40,45

certifié	traitement		% réel de majoration de l'HS par rapport au traitement		
	mensuel net	horaire	1ère HSA	HSA	HSE
3	1502,43	27,82	27%	6%	32%
4	1582,31	29,30	20%	0%	25%
5	1669,79	30,92	14%	-5%	19%
6	1776,29	32,89	7%	-11%	12%
7	1882,8	34,87	1%	-16%	5%
8	2019,73	37,40	-6%	-21%	-2%
9	2156,66	39,94	-12%	-26%	-8%
10	2327,82	43,11	-18%	-32%	-15%
11	2502,78	46,35	-24%	-37%	-21%
HC 6	2818,48	52,19	-26%	-38%	-23%
HC 7	2978,24	55,15	-30%	-41%	-27%

Lecture : un professeur certifié au 8^{ème} échelon perçoit pour la première heure supplémentaire année, une rémunération inférieure de 6% à celle d'une heure incluse dans ses obligations de service.

Tableaux réalisés par le SNES-FSU